



RENTREE DES CLASSES  
2020/2021

*Maternelles*

RENTREE DES ELEVES

Le mercredi 2 septembre au 74 rue Edouard Vaillant – Entrée des maternelles

- Accueil échelonné dans les classes de petites et moyennes sections entre 9h et 11h15
  - Entre 9h et 9h45 pour les familles dont le nom commence par les lettres A – D
  - Entre 9h45 et 10h30 pour les familles dont le nom commence par les lettres E – M
  - Entre 10h30 et 11h15 pour les familles dont le nom commence par les lettres N – Z
- Accueil échelonné dans les classes de grandes sections entre 14h et 17h
  - Entre 14h et 15h pour les familles dont le nom commence par les lettres A – D
  - Entre 15h et 16h pour les familles dont le nom commence par les lettres E – M
  - Entre 16h et 17h pour les familles dont le nom commence par les lettres N – Z

Pour toutes les classes, le jour de la pré-rentrée, les parents accompagnent leur enfant dans la classe pour l'aider à faire connaissance avec la maîtresse et l'aide maternelle, visiter la classe, apporter ses fournitures. Les parents repartent avec leur enfant.

**Merci de ne pas prendre de photo en ce jour de pré-rentrée.**

Le jeudi 3 septembre et vendredi 4 septembre, les parents des petites et moyennes sections accompagneront leurs enfants jusqu'au vestiaire où les ASEM les prendront en charge.

Dès le jeudi 3 septembre pour les grandes sections puis le lundi 7 septembre pour les petites et moyennes sections, les bonnes habitudes et l'autonomie se mettent en place. Vous laisserez votre enfant à la porte de l'école où il sera accueilli par nos ASEM.

**Si les premières séparations sont un peu « difficiles », les faire durer ne fait qu'augmenter leur caractère douloureux pour l'enfant comme pour le parent**

Rappel : En maternelle, la propreté de votre enfant est obligatoire à la rentrée.

❖ REUNIONS PARENTS – ENSEIGNANTS 18h15 dans le self de l'école élémentaire

Pour les maternelles : **Lundi 21 septembre à 18h15** au self de l'école élémentaire – 54 rue Edouard Vaillant puis dans les classes maternelles. (Attention : fermeture des portes de l'école à 18h30)

Les CP : Mardi 8 septembre

Les CM1, CM2 : Mardi 15 septembre

Les CE1, CE2, ULIS : Lundi 28 septembre

## ❖ RESTAURATION SCOLAIRE

Elle sera accessible aux élèves à compter du **jeudi 3 septembre**.

Pour son fonctionnement et son mode de règlement vous reporter aux circulaires « informations financières » et « renseignements comptables ».

La demi-pension est un service rendu aux familles qui ne peuvent faire autrement.

Une grande serviette de table est **obligatoire** pour les élèves demi-pensionnaires. Vous devez **coudre un élastique de chaque côté de la serviette** (environ 50 cm) afin que l'enfant puisse la mettre et l'enlever en toute autonomie. Elle partira le vendredi soir de l'école et reviendra propre le lundi matin.

## ❖ GARDERIE DU SOIR

Le service de garderie débutera également le jeudi 3 septembre 2020. Les enfants apporteront un goûter simple et pratique, accompagné d'une gourde, dans un sac ou une boîte à goûter marqué au nom de l'enfant (pas de cuillère, pas de conservation au frais).

Les activités périscolaire débuteront la semaine du 7 au 11 septembre 2020.

## ❖ SIESTE DES PETITS

L'école fournit le drap pour recouvrir la couchette en plastique. Celui-ci vous sera donné le vendredi tous les 15 jours. **Il sera à rapporter propre dès le lundi matin suivant.** (Soyez vigilant, ce n'est pas agréable de dormir sur le plastique.)

## ❖ FOURNITURES

Les listes sont disponibles sur notre site internet « [stemarie-stjustin.fr](http://stemarie-stjustin.fr) »

Nos vestiaires sont étroits, les cartables et les sacs à dos sont interdits.

Un petit sac sera fourni par l'école à la rentrée pour apporter le cahier de correspondance, le doudou et le goûter du soir pour les enfants restant à la garderie.

En attendant que ce sac soit décoré par les enfants en classe, merci de grouper les affaires dans un autre sac pour les premiers jours.

## ❖ PHOTOS

Les photos individuelles et de classe seront faites le :

**Lundi 28 septembre 2020**

## ❖ LE LIVRET DE REUSSITES

Un livret de réussites vous permettra de suivre l'évolution de votre enfant. Il vous sera remis deux fois dans l'année.

**Pour les parents séparés ou divorcés**, le livret peut être consulté à l'école. La validation du cycle 1 (fin de GS) vous sera envoyé par la poste. Si telle est votre situation, nous vous demandons de nous indiquer l'adresse à laquelle nous devons vous envoyer ce document, par l'intermédiaire d'une circulaire à nous remettre, disponible sur notre site internet.

## ❖ INFORMATIONS MEDICALES

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire (allergie, migraine...)
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence (ex. : Asthme...)
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire,

vous devez obligatoirement établir un **Projet d'Accueil Individualisé**. Ce PAI est disponible sur notre site internet. Il doit être impérativement renouvelé chaque année par le médecin traitant. Nous vous remercions de nous le retourner signé, dès la rentrée de septembre, accompagné si nécessaire des médicaments.

Merci de vérifier la pérennité des médicaments et de les transmettre à l'enseignant(e) de votre enfant dans une trousse transparente au nom et classe de votre enfant.

## ❖ PASTORALE ET CATECHESE

*« Et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps » Mt 28-20*

A Sainte Marie, école catholique, la pastorale est hebdomadaire dans toutes les classes. Un éveil à la foi est proposé également en maternelle, CP, CE1 et ULIS - école, la catéchèse en CE2, CM1 et CM2. Notre mission à tous, au sein de notre communauté éducative est de proposer et de vivre le message du Christ. Un programme est établi en liaison avec le chef d'établissement, l'animatrice en pastorale, Madame Charlotte Royaux, l'équipe pédagogique et un prêtre de la paroisse Saint Justin.

### ACCUEILLIR ET ANNONCER

- ❖ Accueillir dans le respect réciproque des croyances de chacun.
- ❖ Accompagner les enfants dans la découverte de Dieu en annonçant la « Bonne Nouvelle ».

### CELEBRER ET PRIER

- ❖ Célébrer ensemble Dieu à l'occasion des moments importants de l'année liturgique à l'école Sainte Marie ou à l'église Saint Justin.
- ❖ Se retrouver pour des temps forts de prières dans la chapelle de notre école.
- ❖ Messes des Mâtines.

### VIVRE ET SERVIR

- ❖ Nous sommes invités à répondre à l'appel du Christ en vivant au quotidien son message. Nous associons notre démarche spirituelle à des actions caritatives.

L'éveil de la foi et la catéchèse sont des moments privilégiés pour se nourrir, réfléchir et agir.

Un conseil pastoral permet aux équipes de Sainte Marie et Saint Justin de partager et vivre ensemble notre foi au service des enfants.

Vous pouvez joindre Madame Charlotte Royaux, animatrice en pastorale, par téléphone au 01.47.37.80.74 ou prendre rendez-vous avec elle.

Pour le catéchisme et la préparation aux sacrements, les élèves, à partir du CE2, rejoignent leurs paroisses.

Nous espérons que l'année 2020-2021 sera fructueuse pour vous et vos enfants et nous vous retrouverons avec joie à la rentrée.

Thierry DAUGE  
Chef d'établissement